

Chambor'Élevage

Bulletin technique élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne - Avril 2014 - n° 00



Formations



p. 2

Le séchage en grange en production caprine



p. 3

Finir des agneaux à l'herbe, quelles recommandations ?



p. 4

Planter des cultures intermédiaires en élevage bovin lait



p. 5

Le tableau de bord EdEi, un outil pour progresser en élevage bovin viande



p. 6

« Mon cheval est trop nerveux »
Serait-ce une cause alimentaire ?



p. 8

Faire pâturer, c'est maintenant !



p. 9

Informations



p. 10

La vie de la Chambre d'agriculture



p. 11

Édito

Les élus des services élevage des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne ont décidé de mettre en place une direction partagée des équipes, dans le but de favoriser les échanges entre les conseillers, sur des territoires aux productions communes. Cette action a réellement été mise en place depuis début septembre 2013. Rappelons que la Charente et la Vienne partagent le même bassin de production, où l'on retrouve les mêmes problématiques communes autour de l'élevage.

Dans le même état d'esprit, leurs bulletins techniques « Productions animales » et « L'Écho des Élevages » ne font aujourd'hui plus qu'un, par la parution de ce nouveau magazine trimestriel : « Chambr'élevage ». C'est dans une volonté mutuelle de faire partager les compétences et les expériences de chacun au travers d'articles, dont les sujets sont souvent communs, que cette revue a été créée.

Les sujets traités au gré des productions seront toujours aussi pertinents et concrets. Chacun pourra ainsi se retrouver, s'adapter, mais aussi retransposer simplement les idées et expériences des différents témoignages.

Pour autant, l'identité départementale sera préservée, avec une partie dédiée.

Cette version n'est pas figée et des améliorations pourront être apportées au fil des éditions et des suggestions.

Ce ne sera pas la seule nouveauté, dans la mesure où des réunions techniques sur le terrain seront ou pourront être partagées en fonction de la thématique abordée. Notre volonté est de constamment vous faire partager des nouveautés, des expériences diverses, pour sans cesse nous améliorer dans nos pratiques.

L'élevage est une priorité des Chambres d'agriculture Charente et Vienne, leur volonté est d'être aux côtés et au service des éleveurs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Arnaud BOURRY
Membre du Bureau,
en charge du dossier
Élevage à la Chambre
d'agriculture de la Vienne



Christian LALOI
Membre du Bureau,
Responsable du Service
Élevage à la Chambre
d'agriculture de la
Charente

Actualités - Formations

1	2	3	4	5	6	7
8	X	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Formations - 86

BOVIN LAIT

L'utilisation des huiles essentielles

Stage de perfectionnement – 05 juin 2014

Contact Agathe DELEPINE – 07 61 97 32 99

ÉQUIN

Homéopathie

Angoulême le 13 mai 2014

Poitiers le 15 mai 2014

Contact Sabrina PEYRILLE – 06 21 21 83 03

Le parage naturel chez les chevaux

Poitiers les 23 et 24 juin 2014

Contact Sabrina PEYRILLE – 06 21 21 83 03

CAPRIN

Autonomie alimentaire : visite d'exploitations qui s'en approchent

Déplacement en 79 pour visiter des systèmes caprin avec séchage en botte, séchage en grange ou affouragement en vert.

27 mai ou 17 juin 2014 (date encore non fixée)

Contact Julia CHEMARIN – 06 79 42 74 47

OVIN

Mieux appréhender le fonctionnement d'un système ovin en race rustique

13 mai 2014

Contact Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

BOVIN – OVIN – CAPRIN

Dresser son chien de troupeau

2^{ème} journée du stage initiation 26 mai 2014

Contact Annie SOUCHAUD - 06 30 25 11 83

Le séchage en grange en production caprine



Témoignage de Christophe FAVARD, éleveur caprin à Romagne (86), avec un atelier de 200 chèvres et un système de séchage en grange en vrac. Il revient pour nous sur ce qui l'a conduit à choisir ce système, mais aussi sur les avantages et les inconvénients de ce type de stockage du fourrage.



Christophe FAVARD en train d'alimenter son troupeau d'Alpine

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire le choix du séchage en vrac ?

Mon objectif est de faire 750 litres de lait par chèvre et par an avec uniquement des produits de l'exploitation. Avec le foin en bottes, mon système était trop gourmand en concentrés et je n'y parvenais pas.

Avant, il m'arrivait souvent de découvrir du foin marron à l'ouverture d'une botte, c'était rageant ! Maintenant, je garantis un foin de qualité toute l'année, en récoltant à 50 % de matière sèche, et en ramassant toutes les feuilles. Je suis sûr de faire du bon foin en 1^{ère} coupe, difficile à valoriser chez les autres.

De plus, j'assure une quantité suffisante de foin par animal quelle que soit l'année climatique.

J'ai fait le choix du séchage pour économiser l'aliment, et non pour augmenter ma production laitière. Je suis ainsi passé de 1.3 kg de concentré (dont 500 g acheté) à 800 g de concentré uniquement autoconsommé, en restant à 750 litres par chèvre.

Le séchoir est un choix sur toute une carrière. Ma stratégie sur les dix premières années est de compenser exactement le coût du séchoir par l'économie de concentrés achetés, sans tenir compte des subventions. Je pense qu'il faut compter entre 12 et 15 ans avant d'avoir un retour sur investissement.

Y a-t-il des inconvénients ?

Gérer l'excédent quand le séchoir est plein. Le volume des cellules a été calculé sur la base d'1 tonne de matière sèche par chèvre et par an (avec les chevrettes). Selon les années, j'ai parfois plus de fourrage que de besoin, alors je bottèle une parcelle et je vends.

Nous devons être deux le jour de la récolte, au moins sur les 1^{ères} coupes : une personne va chercher le foin avec l'autochargeuse, l'autre l'enrange.

Quels sont les points à anticiper avant la mise en place ?

D'abord, on ne peut pas envisager un séchoir vrac avec un parcellaire éclaté et des parcelles éloignées. Ou alors, il faut une très grosse autochargeuse !

J'associe à la luzerne pure, d'autres espèces fourragères. Le problème qu'on a, c'est que la ration de base manque d'énergie. Si on compense ce déficit énergétique par un achat de concentré énergie, on ne respecte pas l'objectif d'économiser le concentré. Je gère ce déficit énergétique par le choix des espèces implantées : pour moi, c'est 2/3 de luzerne et 1/3 de graminées.

Pour être cohérent quant à l'économie d'engrais, je travaille avec des mélanges multi espèces sur des rotations de 5 ans. Si on est sur une rotation courte, on peut commencer par des mélanges plus simples, type RGH – trèfle violet. C'est une satisfaction d'offrir à mes chèvres plusieurs espèces dans leur assiette !

Quelles sont les erreurs « de débutant » à éviter ?

Les 1^{ères} années, on a tendance à vouloir rentrer le foin trop vite. Or, 50 % de MS, c'est primordial pour que le foin soit réussi. Rentrer du foin en-dessous du taux d'humidité requis ne doit se faire qu'exceptionnellement (pluie).

Il faut aussi laisser du temps entre deux chargements. Si on rentre une quantité importante un jour, il en faut moins le lendemain. On apprend ainsi à échelonner ses récoltes en fonction des groupes de parcelles.

Si c'était à refaire ?

J'intégrerais un stock de report dans le calcul de la capacité de stockage. Les années où il y a beaucoup de foin, il m'arrive de ne pas avoir assez de place. Un espace tampon me permettrait de palier l'excédent de récolte, par exemple une travée supplémentaire ou un mètre de plus en hauteur (ventilateur adapté).

Je distribue le foin à la fourche après l'avoir repris à la griffe et l'avoir déposé en tas dans le couloir d'alimentation. L'idéal, ce serait une griffe qui engrange et qui distribue directement aux chèvres. Mais pour cela, il aurait fallu aligner le séchoir et la chèvrerie.

En revanche, je pense que le capteur de chaleur sous le toit est incontournable dans notre région Poitou-Charentes. Il permet d'avoir un air sec qui préserve la qualité du fourrage et l'intégrité des feuilles.

Qu'est-ce que vous conseillerez à quelqu'un qui se pose la question ?

De ne pas se laisser impressionner par le prix. Tout en s'assurant que le montant de l'aliment économisé couvre le montant de l'investissement ! C'est sur la marge nette qu'il faut raisonner et non la production laitière.

D'oser sortir des sentiers battus... Par contre, c'est très important d'aller voir ailleurs avant de se lancer.

Julia CHEMARIN
Conseillère caprine (CA 86)
06 79 42 74 47



Finir des agneaux à l'herbe, quelles recommandations ?

Des économies de concentrés sont possibles avec la finition d'agneaux à l'herbe mais seulement en respectant certaines conditions, et si le niveau de chargement et les disponibilités en herbe, le permettent.

Le poids au sevrage influence fortement la capacité de l'agneau à valoriser l'herbe au cours de la période de finition. Plus l'agneau est lourd, plus sa vitesse de croissance à l'herbe sera élevée et plus il sera commercialisé rapidement. L'objectif est d'obtenir un poids vif de 30 kg au sevrage. Au printemps, les lactations à l'herbe autorisent des sevrages tardifs, après 100 à 120 jours d'allaitement. Les agneaux profitent ainsi au maximum du lait des mères dans la mesure où les quantités d'herbe ne sont pas un facteur limitant.

Le pâturage des légumineuses est une technique qui permet de faire des économies. Mais attention, pour obtenir des résultats, il faut que les agneaux puissent trier et ne consommer pratiquement que des feuilles où l'azote et l'énergie y sont concentrés. Il faut compter 10 ares par agneau du sevrage à l'abattage, pour une alimentation exclusivement à l'herbe.

Exemples de mélanges préconisés pour la finition des agneaux à l'herbe (dose de semis par hectares) :

- ▶ 15 kg de Ray-Grass Hybride + 10 kg de Trèfle Violet
- ▶ 15 kg de Luzerne + 10 à 15 kg de Dactyle + 3 kg de Trèfle Violet

L'état d'engraissement et la conformation des carcasses ne sont pas modifiés par le pâturage. Les qualités du gras, couleur et tenue, sont même améliorées par rapport à une alimentation à base de foin de graminées et concentré.

4

Si toutes ces conditions sont réunies, compter 6 semaines de finition pour les agneaux déjà lourds (30 kg) et 2 mois et demi minimum pour les agneaux sevrés à 25 kg.

Quelques règles à respecter pour réussir vos agneaux à l'herbe

- Compter environ 25 agneaux finis par hectare.
- Privilégier une finition à l'herbe pour les agneaux les plus lourds au sevrage (entre 100 et 120 jours).
- Avoir des prairies riches en légumineuses.
- Respecter au moins 6 semaines de repousse (pour limiter les risques de météorisation).
- Réaliser une transition alimentaire.
- Maîtriser le parasitisme (strongles et ténia).
- Finir en bergerie les agneaux les plus légers.

Des repères de hauteurs d'herbe pour des agneaux sevrés

Hauteur d'herbe	A l'entrée des parcelles	A la sortie des parcelles
5 cm	Trop bas	Hauteurs possibles
8 cm	Hauteurs idéales	
10 cm		

Témoignage de Monsieur Jean RENARD à Brillac (16)

« 100 % de mes agneaux sont finis à l'herbe »

« Mes agnelages se répartissent de mi-février à début mai. Les agneaux simples vont dehors avec leur mère aussitôt après la naissance et les jumeaux à partir de 8 jours. Je fais des lots de 50 brebis pour les doubles et 80 pour les simples sur des parcelles de 1.5 ha autour de la bergerie, mais avec un changement de parc tous les jours.

J'ai 130 ha tout en herbe sur deux sites pour une troupe de 530 brebis, soit un chargement de 4 brebis par hectare. J'ai une grande majorité de prairies naturelles et 7 ha de prairies artificielles à base de RGA (15 kg), Trèfle Violet (5 kg), Trèfle Blanc (1 kg), et soit Fétuque (10 kg) (terres les plus humides), soit Dactyle (3-5 kg) (terres les plus sèches).

A un mois, les simples sont regroupés avec leur mère en lot de 50 à 70 brebis et transportés sur le deuxième site à 12 km de l'exploitation, sur un regroupement de parcelles de 25 à 30 ha. A la fin de l'agnelage tous les simples sont sur le même site et sont changés de parcelle tous les jours.

Après sevrage (à 3.5 à 5 mois pour les plus âgés) je sépare les mâles, des femelles.

Les mâles, sont séparés en 3 lots :

- un lot d'engraissement avec pas plus de 50 agneaux pour éviter la concurrence entre eux.
- un lot de pré-engraissement où je puise dedans tous les 15 à 20 jours pour réalimenter le lot d'engraissement.
- un lot d'agneaux de stock (agneaux plus petits) où je puise aussi tous les 15 à 20 jours pour alimenter le lot de pré-engraissement.

Le lot d'engraissement est mis sur les parcelles de fauche ou celles où il y a le plus de trèfle.

Pour les femelles je fais un gros lot (agnelles de renouvellement et ventes) qui ne seront engraisées qu'après les mâles.

Les premières ventes débutent à l'âge de 3-4 mois pour les têtes de lot et jusqu'à 9-10 mois pour les derniers, pour un poids moyen de 18,5 à 19 kg de carcasse.

J'ai fait le choix de produire de l'agneau 100 % herbe pour des aspects économiques mais aussi pour produire des agneaux de qualités avec du goût !



Lot des agneaux à l'herbe de Jean Renard

Nathalie AUGAS
Conseillère ovine (CA 16)
06 26 69 71 09

Planter des cultures intermédiaires en élevage bovin lait



Pour répondre à la réglementation en zone vulnérable, pour réaliser des stocks de fourrages supplémentaires, ou pour gagner en autonomie protéique, planter des cultures intermédiaires peut être un bon choix, pour l'atelier bovin lait.

Quelle est la réglementation ?

La couverture des sols en hiver a pour vocation de piéger les nitrates afin de limiter la lixiviation et donc les « fuites » d'azote vers les cours d'eau et la nappe phréatique. C'est cet intérêt que vise la directive nitrate en zone vulnérable, imposant la couverture des sols par des CIPAN (Couverts Intermédiaires Pièges à Nitrates). L'interculture va ainsi capter les nitrates pour les restituer à la culture suivante. On obtient donc un effet positif pour la disponibilité en azote sur la culture suivante.

On admet comme couverture des sols les implantations de cultures d'automne, les cultures pérennes, les jachères ou les couverts semés ou spontanés. Toutes les techniques de semis sont autorisées mais le couvert doit être présent pendant au moins 2 mois et doit être détruit ou récolté au plus tôt le 15 novembre. A ce jour, la destruction chimique des couverts est autorisée.

Pour bien choisir son couvert il faut se poser la question de l'objectif de leur implantation sur son exploitation. S'agit-il uniquement de répondre à la réglementation, d'améliorer le sol, de fournir de l'azote pour le suivant ou de constituer des fourrages ? En fonction des espèces choisies et de leurs particularités, il sera alors possible de répondre à un ou plusieurs objectifs.

Quelles espèces choisir pour une valorisation en fourrages ?

Si l'on choisit de valoriser les couverts pour l'alimentation animale, les couverts en « mélange » à base de légumineuses et de graminées sont recommandés. Récoltés en ensilage ou enrubannage en début de printemps, ils apportent un bon équilibre énergie-protéines avec un apport de fibres non négligeables. Ils peuvent alors être distribués à des génisses à partir de 6 mois ou à des vaches adultes. Les mélanges présentent par ailleurs de nombreux avantages agronomiques tels que le maintien de la biodiversité, une bonne restitution de l'azote sur la culture suivante, une bonne couverture du sol permettant de limiter les adventices, et l'amélioration de la structure du sol. On peut mélanger de 2 à plus de 6 espèces ensemble. Les mélanges à base de trèfle, féverole, avoine, ray grass, pois et vesce sont les plus couramment utilisés.

Espèce 1	semis (kg/ha)	Espèce 2	semis (kg/ha)	tarif(€/kg)	Valeurs alimentaires	UFV	MAT (g/kg)	PDIN (g/kg)	PDIE (g/kg)
avoine commune printemps	50	vesce commune printemps	40	112	0.78	nc*	nc	72.5	82.5
avoine commune printemps	50	pois protéagineux printemps	100	96	0.75	nc	nc	90-140	90
avoine strigosa	25	pois fourrager	25	66	0.75	nc	nc	90 - 140	90
moha	15	trèfle Alexandrie	12	53	0.75	0.7	95	82.5	72.5
ray-grass italien	13	trèfle incarnat	10	56	1-1.1	nc	155-190	100 - 120	95-100
triticale	65	trèfle incarnat	10	80	1-1.1	nc	134	85	95

Exemples d'espèces utilisées en mélange et critères techniques liés

Témoignage de Jacky GAUVRIT, associé du GAEC du RAIMONNET à Chadurie (16) - 68 VL au robot - 175 ha avec irrigation

« Les couverts sur l'exploitation avaient deux objectifs majeurs : améliorer les sols (structure, taux de matières organique, limiter l'érosion) et nourrir les animaux afin d'améliorer la santé et l'autonomie alimentaire du troupeau.

Nous avons fait le choix du semis direct pour l'ensemble des cultures implantées sur l'exploitation. Concernant les cultures intermédiaires implantées à l'automne, nous en ensilons une partie au printemps pour nourrir les animaux et nous semons du maïs ou du soja en direct en culture suivante. Sur l'autre partie nous semons en direct dans le couvert vert, désherbé au glyphosate juste avant le semis. Notre préoccupation actuelle est la gestion de la destruction, nous souhaiterions trouver une alternative au glyphosate. Les couverts implantés sur l'exploitation cet hiver sont constitués d'un mélange de graminées et légumineuses à savoir de la féverole (47 kg/ha), du pois (35 kg/ha), d'avoine (27 kg/ha), de vesces (27 kg/ha), de colza fourrager (2 kg/ha), et de trèfle incarnat (2 kg/ha).

Concernant l'utilisation de ces cultures dans la ration des laitières, nous avons noté une amélioration notable de la santé des animaux, aussi bien sur le plan sanitaire (cellules, mammites), qu'au niveau de la reproduction. Je pense que cela est dû notamment, à la diversité des espèces fourragères présentes dans la ration. »

Type aliment	Kg MB/VL/jour
Ensilage de maïs	17
Ensilage de méteil	28
Foin de luzerne	0.7
Maïs grain humide	3
Soja graine broyée	2.5
Correcteur azoté (robot)	1,8
Minéral 4,5-26-5	0,150
Bicarbonate de soude	0,170
Coût total de la ration	106 €/1000 L

Ration (semi-complète) des VL du GAEC du Raimonet - production de 29L/jour/VL

Anne-Laure VEYSSET
Conseillère bovin lait (CA 16)
06 25 64 54 55



Le tableau de bord EdEi, un outil

Le tableau de bord est envoyé aux élevages ayant plus de 15 vaches d'une même race. L'analyse des données de Poitou-Charentes (moyennes raciales et quarts supérieurs des dernières campagnes de vèlage) L'IVV, l'âge au 1^{er} vêlage et le taux de mortalité sont des critères de productivité essentiels. Ils sont donc à surveiller.

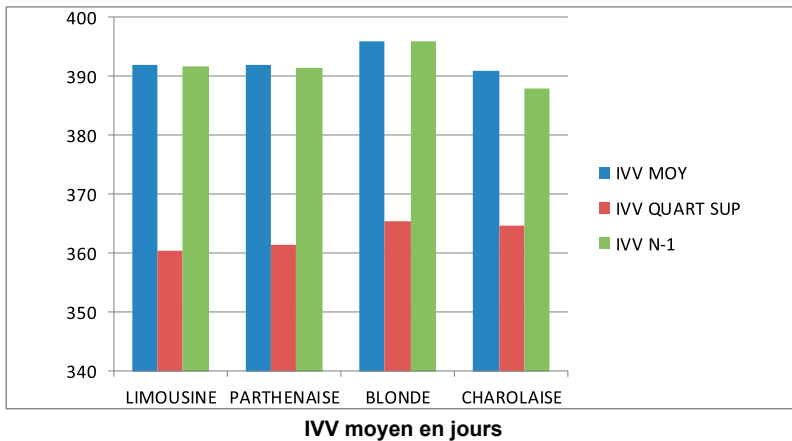
Le tableau de bord EdEi 16-17-86

	2011	2013	Évolution
Nb d'élevages de plus de 15 vaches	2115	2018	- 4,6 %
Nb de vêlages	113341	97152	- 14,3 %

Le nombre d'élevages a diminué de 4.6 % depuis 2011. Cette érosion s'explique par un départ à la retraite d'un nombre important d'éleveurs (classes 1945 à 1950) qui n'est pas compensé par les installations trop peu nombreuses de jeunes éleveurs.

La sécheresse 2011 a obligé de nombreux éleveurs à réduire le nombre de vaches et de génisses à cause de la pénurie de fourrages. Le nombre de vêlages s'en trouve fortement affecté.

L'intervalle vêlage-vêlage



L'Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) moyen se stabilise entre 390 et 395 jours, et ce quelles que soient les races.

Nous ne retrouvons pas le niveau d'IVV avant FCO en 2008. L'écart entre le quart supérieur et la moyenne nous montre qu'il existe une marge de progrès importante (+ de 30 jours).

Par rapport à un objectif de 365 jours d'IVV, on considère qu'une journée supplémentaire engendre un coût alimentaire minimum d'1 € par vache. Ainsi, un IVV moyen de 385 jours pour 70 vaches représente un surcoût de 20 jours x 70 vaches x 1 € = 1400 € pour le troupeau.

Le décalage des vêlages nécessitera effectivement des stocks fourragers plus importants. Le décalage des naissances quant à lui, engendre également un retard dans les ventes de broutards ou d'animaux engraisés. La production de viande vive annuelle diminue d'environ 1.5 tonnes pour 70 vaches quand l'IVV passe de 365 jours à 385 jours, soit un équivalent de 4000 € !

Le maintien de l'IVV est donc important pour ne pas décaler les vêlages et conserver une bonne organisation du travail pour l'éleveur.

La conduite en lots homogènes des génisses et des broutards est alors plus facile. Une surveillance rigoureuse des chaleurs et l'utilisation de l'échographie doivent permettre de diagnostiquer au plus tôt les problèmes de reproduction. Le taux de gestation est en général de 95 %, sauf si la période de reproduction est limitée volontairement par l'éleveur ou si des problèmes de fertilité apparaissent sur un taureau ou sur le troupeau.

La mise à l'engraissement des vaches vides doit se faire rapidement pour éviter une diminution trop importante de la production annuelle de viande.

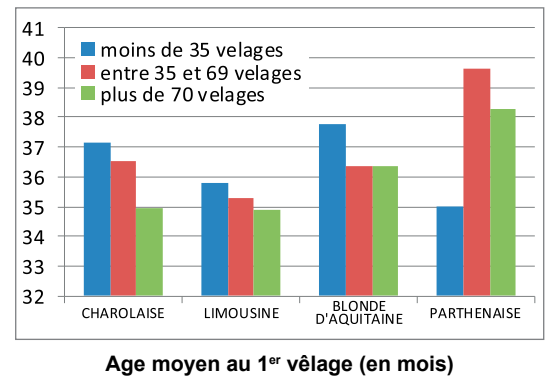
Le décalage des vêlages oblige souvent à réformer « les vaches tardives » qui ne sont pas toujours des mauvaises vaches. De plus, les vaches qui vêlent « en décalé » ne sont pas toujours bien surveillées et cela engendre souvent des pertes supplémentaires.

L'IVV moyen des primipares (entre le 1^{er} et 2^{ème} vêlage) est supérieur de 15 à 20 jours à celui des multipares. Cela s'explique par une reprise d'état moins rapide des primipares après vêlage.

Il est donc nécessaire de ne pas négliger cette partie du troupeau car cela joue pour un quart sur l'IVV moyen du troupeau. Ce sont les animaux qui ont le plus de besoins à couvrir. L'apport de céréales et de minéraux autour du vêlage et à la saillie permet un bon flushing.

L'avancement de la date de mise à la reproduction des génisses par rapport aux vaches permet de conserver une bonne répartition des vêlages. Cela nécessite souvent un vêlage à 34-35 mois.

L'âge au 1^{er} vêlage



L'âge au 1^{er} vêlage est en moyenne de 35,3 mois. Nous constatons une amélioration de l'âge au 1^{er} vêlage avec la taille du troupeau.

Cela cache cependant des écarts relativement importants, en effet de 7 à 10 % des élevages obtiennent une moyenne supérieure à 40 mois.

Les troupeaux de plus de 70 vaches obtiennent une moyenne inférieure de 1 à 2 mois. Il y a un effet positif des grands troupeaux et cela grâce à des lots plus homogènes et/ou à la mise en place de la double période de vêlages. Les génisses nées au printemps peuvent ainsi vêler à l'automne à l'âge de 30 mois.



pour progresser

analyse porte sur l'ensemble des races et plus particulièrement les 4 principales présentes en (régions).
s agissent directement sur la productivité des exploitations et donc sur le revenu des éleveurs.

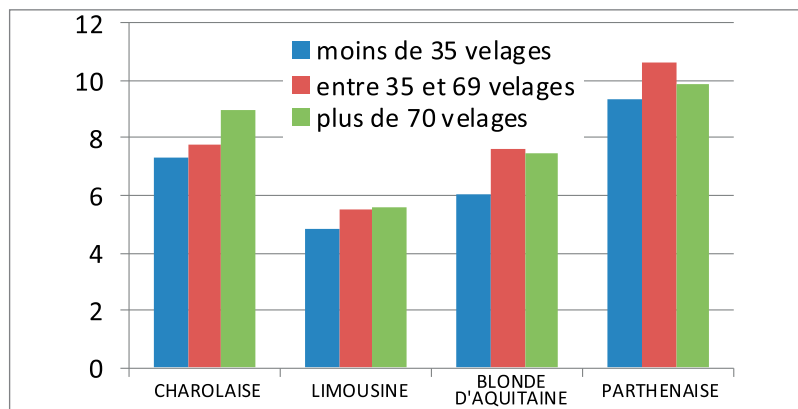
La réduction de l'âge au 1^{er} vêlage de 36 à 34 mois ne nécessite pas de remise en cause de l'alimentation des génisses et permet de réduire le temps improductif et donc le coût d'élevage des génisses. On peut estimer l'économie à 50 € par génisse.

La mise en place du vêlage à 2 ans est réservée aux génisses fortement développées à 15 mois : d'un très bon niveau génétique et nourries de façon conséquente. Le taureau choisi doit être à très grande facilité de naissance. Cette technique engendre des coûts d'élevage des génisses plus élevés et une plus forte mortalité des veaux à la naissance. En revanche, elle permet d'économiser une classe d'âge et donc de la place en bâtiments. Le temps improductif d'élevage des génisses est réduit d'un an et la production annuelle de viande est augmentée de 50 kg/UGB.

Au final, le cumul de la mortalité (différence entre le quart supérieur et la moyenne) et des vaches improductives (différence entre un IVV de 365 et l'IVV du troupeau) représentent 7 à 9 % environ de veaux en plus. Cet écart s'est réduit en 2013 en raison d'un peu plus de mortalité dans le quart supérieur et d'une légère amélioration de la moyenne des élevages pour l'IVV.

L'amélioration des résultats de reproduction repose globalement sur la conduite alimentaire, la surveillance et le suivi sanitaire, les choix génétiques.

La mortalité des veaux



Pourcentage de mortalité des veaux entre 0 et 90 jours en fonction de la taille du cheptel

La mortalité des veaux est en moyenne de 8 % de 0 à 90 jours. Cela représente pour le cheptel de l'EdEi, 7 679 veaux morts dont 54 % le sont dans les 3 premiers jours. Cette année, elle est sensiblement peu différente et on retrouve entre races toujours la même hiérarchie.

Le quart supérieur obtient, selon les races, une mortalité inférieure de 3 à 4 points à la moyenne, soit environ la moitié de la moyenne globale.

Une analyse en fonction du nombre de vaches montre une tendance à l'augmentation de la mortalité dans les grands troupeaux, sûrement à cause d'une concentration excessive dans les bâtiments et d'épidémies (problèmes respiratoires, diarrhées).

La perte du veau est préjudiciable à la rentabilité du troupeau allaitant avec une diminution du nombre d'animaux vendus par an et donc du tonnage de viande produit. Le coût direct est estimé à 300 € par veau perdu au-delà de 5 % de mortalité. Par exemple, un taux de mortalité de 9 % pour 80 vêlages correspond à une perte directe de 3 veaux, soit 900 €. La production annuelle de viande est diminuée de près de 1.5 tonnes, soit environ 4000 € de produit en moins !

La perte du veau nécessite de réformer au plus vite la mère, même si elle possède de bonnes qualités d'élevage. Dans le cas de mortalité importante, il est judicieux de déterminer les causes de perte pour revoir le cas échéant le choix des taureaux (difficulté de vêlage), l'alimentation en fin de gestation, les conditions d'élevage en bâtiment, le programme de vaccination, etc.



Mortalité des veaux, un facteur non négligeable dans la perte de produit économique

Sylvie ENEE
Conseillère bovin viande (CA 16)
06 24 30 15 24
Stéphane BRISSON
Conseiller bovin viande (CA 86)
06 79 88 41 03



« Mon cheval est trop nerveux » Serait-ce une cause alimentaire ?

Il est fréquent de rencontrer des chevaux qui ont trop d'énergie et qui sont difficiles à gérer. Ce comportement survient généralement à des moments inopportuns, surtout en compétition, lorsque vous souhaitez que le cheval soit plus calme. Qu'est-ce qui provoque cela ? Comment gérer efficacement le régime alimentaire de ces chevaux pour l'éviter ? Pour répondre à ces questions, regardons de plus près les différentes sources d'énergie disponibles pour le cheval.

Les chevaux valorisent l'énergie provenant de trois sources : les glucides, les graisses et dans une moindre mesure, les protéines.

Les fibres devraient représenter la plus grande partie du régime alimentaire : l'herbe pâturée, le foin, l'enrubannage, la paille, ainsi que les fibres solubles comme la pulpe de betterave ou le son de blé. Elles sont essentielles à la santé digestive. Les glucides de structure de ces fibres sont digérés par fermentation dans le gros intestin. Des quantités insuffisantes de fibres peuvent entraîner des troubles digestifs tels que les ulcères gastriques, l'acidose de l'intestin postérieur, et contribuent à une multitude de symptômes, y compris des problèmes de comportement. Cette « hyperactivité » des chevaux étant souvent signe de douleurs d'estomac.

Alors que les fibres facilitent l'hydratation du cheval et sont essentielles à sa santé digestive, les glucides non structuraux comme l'amidon et les sucres sont, quant à eux, très différents. Ils se retrouvent essentiellement dans **les céréales**. Ils sont digérés dans l'intestin grêle et l'estomac et sont rapidement libérés dans le sang sous forme de glucose. Parce que l'amidon et les sucres sont rapidement digérés, ils peuvent provoquer un comportement hyperactif ou chaud à travers des pics de glycémie, comme si l'on donnait une poche de bonbons à un enfant ! De grandes quantités de céréales ou granulés riches en amidon, notamment distribués sur 1 ou 2 repas, entraînent de lourds problèmes digestifs.

La matière grasse est utilisée comme source d'énergie pour les efforts de longue durée, car cette énergie est libérée lentement. Avec le temps, les chevaux peuvent l'utiliser comme source d'énergie prédominante et apprendre à épargner leurs réserves de glycogène. Pour utiliser pleinement ce mécanisme, 8 à 10 % de l'alimentation devrait être composé d'une source de matières grasses comme l'huile ou le son de riz.



Même si elle représente une source d'énergie relativement inefficace, **la protéine** contribue à l'approvisionnement énergétique chez la plupart des chevaux. Elle a un rôle plus important dans la réparation musculaire et l'intégrité physique mais contribue à augmenter la température du cheval lors de sa conversion en énergie, ce qui n'est pas souhaitable. La protéine est toujours accusée, à tort, de provoquer de l'hyperactivité chez le cheval.

L'amidon et les sucres ne sont cependant pas mauvais pour tous les chevaux. Les chevaux de sport ne peuvent satisfaire leurs besoins énergétiques par le biais du fourrage seul, et donc les céréales sont souvent nécessaires pour combler ce déficit énergétique et fournissent l'énergie indispensable pour la gestion de la compétition et du poids. Cependant, certains chevaux hyperactifs ou sujets aux myosites sont souvent classés comme étant sensibles ou intolérants au grain. Dans ces cas, des sources de fibres telles que la pulpe de betterave et des sources de matières grasses telles que l'huile végétale ou le son de riz stabilisé sont à utiliser.

L'environnement contribue aussi de manière significative à la façon dont un cheval réagit, c'est pourquoi les problèmes de comportement surviennent souvent lorsque l'environnement change, comme lors de sorties en concours. Tous les paramètres sont importants à prendre en compte pour contribuer à calmer ces chevaux « compliqués » comme les sorties au paddock, des boxes avec vue sur des congénères, un temps de mastication long...

**Besoin d'un conseil ou d'une ration en « bien-être alimentaire » du cheval ?
Calcul de rations, suivi sur plusieurs mois, optimisation de vos coûts d'alimentation, à vous de choisir la formule, n'hésitez pas à me contacter !**

Sabrina PEYRILLE
Conseillère équin (CA 16)
06 21 21 83 03

Et si ce n'était pas le public et le bruit qui rendait nerveux mon cheval en concours ?



Faire pâturer, c'est maintenant !

La séquence qui débute de la mise à l'herbe jusqu'au début été est reconnue comme la plus importante en matière de décisions de gestion des prairies pâturées. Il est donc nécessaire de s'intéresser régulièrement à la production de matière sèche d'herbe des parcelles car chaque jour elle dépend de la saison, de la fertilisation azotée, de la pluviométrie et de la température.



Le bulletin de pousse de l'herbe, pour avoir des repères

Des mesures d'herbe sont réalisées tous les 15 jours, tout au long de la période de pâturage (de début mars au 1^{er} Novembre) sur 16 exploitations de l'ensemble de la région Poitou-Charentes. Plus particulièrement, les parcelles de 2 éleveurs Charentais ainsi que celles 2 éleveurs Viennois et la ferme de l'INRA de Lusignan, sont les supports des relevés. Ces mesures, additionnées aux données météo, sont ensuite compilées au niveau régional dans le bulletin de pousse. Il permet de donner aux éleveurs des repères dans l'exploitation de l'herbe (nombre de jours d'avance, surface nécessaire en fonction du chargement...), pour optimiser la conduite du pâturage et les périodes de fauches.

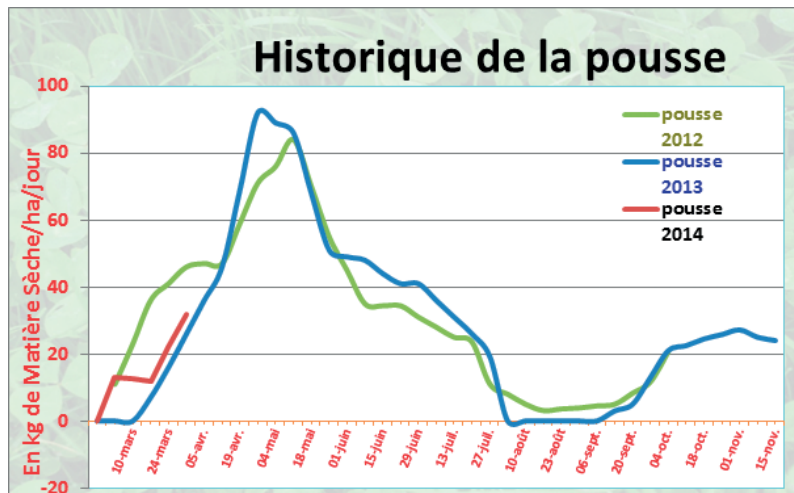
Où trouver le bulletin de pousse de l'herbe ?

Sur les sites internet de chaque Chambre d'agriculture.

- En Charente : rubrique « productions animales » puis « pousse de l'herbe »
 - En Vienne : rubrique « productions animales » puis « systèmes fourragers »
- Si vous souhaitez le recevoir directement par mail, vous pouvez vous inscrire sur ces mêmes pages, dans l'onglet prévu à cet effet.

2013, une bonne année pour l'herbe au final

Au printemps 2013 la mise à l'herbe a été très perturbée par des conditions météo défavorables : trop froid et trop de pluie. Beaucoup de sorties se sont faites tard, autour du 15 avril, sur une herbe déjà bien avancée et donc de moindre qualité. Les pluies de fin mai ont entraîné beaucoup de piétinement et des pertes importantes. Puis les récoltes d'herbe ont été tardives (10 jours de retard), et la pluie a repoussé la date de fauche qui n'a débuté que début juin. Ces conditions humides ont permis de tenir les troupeaux en pâture sans complémentation jusqu'à fin juillet en général. Par contre les pluies ne sont revenues que fin septembre, retardant la reprise d'automne, qui s'est poursuivie tard, grâce aux températures douces exceptionnelles. Une fois encore, 2013 confirme la nécessité de démarrer le pâturage de bonne heure pour s'assurer une herbe de qualité.



Et 2014 ?

La douceur de cet hiver a permis à l'herbe de débiter sa pousse assez tôt cette année. Néanmoins, les périodes venteuses ont limité quelque peu cet effet. 2014 présente globalement 15 jours d'avance par rapport aux repères 2013 et 10 jours d'avance, par rapport à 2012.

Le pâturage : les essentiels

En matière de mise à l'herbe, le plus tôt reste souvent le mieux. Pour nettoyer les prairies en sortie d'hiver, le déprimaire est le gage de réussite d'une bonne saison de pâturage.

1. Anticiper la pousse de printemps

Le déprimaire est une exploitation de l'herbe avant le stade « épi 10 cm ». Il s'agit d'un « pré-pâturage » qui amorce la rotation sur les parcelles. L'objectif d'une mise à l'herbe précoce est d'anticiper la pousse et la gestion de l'herbe afin d'éviter d'être submergé par la pousse du mois de mai et de créer des zones de refus, qui pénaliseraient toute la saison de pâturage.

2. Une hauteur de sortie la plus faible possible

Quel que soit la hauteur d'herbe à l'entrée, c'est la hauteur de sortie qui prime. A la sortie des animaux, la prairie doit être la plus rase possible (4 à 5 cm). Le tallage des graminées sera d'autant plus important que l'herbe est coupée rase. Le trèfle aime la lumière, et profitera des premiers rayons du printemps pour faire de nouveaux stolons.

3. Attention à la portance

Pour éviter d'abimer les prairies, mieux vaut débiter par un chargement assez faible puis l'intensifier au fur et à mesure que la croissance de l'herbe s'accélère. Si les conditions de portances ne sont pas optimales, mieux vaut favoriser les vieilles prairies et les parcelles qui seront labourées puis semées en maïs.

4. Une mise à l'herbe en douceur

Pour éviter de matraquer les prairies et favoriser la transition alimentaire progressive, il ne faut pas dépasser deux à trois heures de pâturage par jour, si possible dans l'après-midi, lorsque la panse est pleine. Une partie de la ration de maïs ou de fourrages conservés à l'auge doit être gardée. Enfin, afin d'éviter les risques de tétanies d'herbage, les pierres à lécher doivent rester à disposition des animaux.



Les services élevages des Chambres d'agriculture, ou comment faire appel à un conseil neutre et efficace pour son élevage ?

Les services élevages des Chambres d'agriculture de la Charente et de la Vienne sont composés de 16 conseillers de terrain en production ovine, bovin lait, bovin viande, caprine, équine et fourrages.

L'activité de conseil proposée par ces techniciens se décompose en deux niveaux : le conseil individuel et le conseil de groupe.

Le conseil individuel, permet à vous, éleveur, d'obtenir une écoute personnalisée, un diagnostic de terrain précis et une réponse ciblée quant à vos objectifs de production, de travail ou encore économiques. Et ce, sur des domaines techniques (nutrition, pâturage, reproduction, qualité du lait, logement des animaux), technico-économiques (coût de production, marge brute, approche système) mais également réglementaires.

Le conseil de groupe quant à lui, via l'offre de formations, vous donne une plus grande autonomie par l'acquisition de connaissances, redéployables ensuite sur vos fermes.

L'atout numéro un des techniciens reste la neutralité de leur conseil, qui vous permet, de prendre des décisions en toute objectivité. N'hésitez donc pas à faire appel aux agents départementaux en fonction de votre production, que ce soit pour un accompagnement individuel ou pour participer à des formations.

Un conseil neutre et sur le terrain, voilà un bon mélange



Qu'en pensent les éleveurs ?

10

Le conseil de groupe : Témoignage de Nadège Chamouleau de l'EARL de Chassigne à Nonac (16) – 50 VL

« Éleveurs laitiers dans le Sud Charente, nous avons voulu participer à la formation « homéopathie en élevage bovins lait » proposé par Anne-Laure Veysset, d'abord par curiosité.

Les pathologies rencontrées dans notre élevage sont de plus en plus lourdes économiquement - frais vétérinaires, délais d'attente longs pour la remise en vente du lait - usage intempestifs des antibiotiques... La médecine homéopathique n'a pas la contrainte des délais d'attente et est beaucoup moins onéreuse que la médecine traditionnelle, c'est ce qui nous a poussé à nous inscrire à la session.

Sceptiques au début, il a fallu faire un effort pour utiliser cette médecine. En effet, cette médecine demande tout d'abord beaucoup d'observation avant tout de l'animal lui-même. Pourquoi a-t-il ce problème, est-ce dû à l'environnement, à la nutrition...? Chercher le symptôme clé n'est pas chose facile mais à force d'essayer, de travailler sur des cas concrets en formation, on arrive quand même à des résultats. Nous avons pu remédier à des problèmes de diarrhée sur des veaux, d'abcès ou encore de boiteries sur les vaches par exemple.

Nous sommes donc satisfaits de cette expérience et sommes tout à fait prêts à nous perfectionner dans cette voie et pourquoi pas conseiller à d'autres éleveurs de participer aux formations. La seule condition étant d'y croire et d'être prêts à y passer un peu de temps. Les résultats ne viennent pas tout de suite mais avec un peu de persévérance, on y arrive ! »

Le conseil individuel : Témoignage d'Alexandre Humeau du GAEC de la Voie à Dienné (86) – 240 VA

« Depuis janvier 2011 nous utilisons la prestation de conseil en alimentation Bovin Viande proposée par Guillaume Lajudie en partenariat avec Bovin Croissance 86. La confiance a très vite été établie avec Guillaume.

Une de ses premières remarques a été de nous conseiller de séparer les mâles et les femelles, pour adapter au mieux la ration en fonction des catégories d'animaux. En effet, nous donnions proportionnellement trop d'aliments pour les femelles, ce qui les rendait du coup, trop grasses. Un état d'engraissement excessif pour les génisses au cours de cette période est préjudiciable au développement mammaire, et à la production laitière ultérieure. Ensuite sur ses propositions, nous sommes passés pour les femelles, de 3 kg d'aliments (50 % céréales et 50 % d'un 23 % de protéines) à 1.5 kg d'aliments (50/50).

Aujourd'hui, nous travaillons avec un aliment fermier à base de paille, mélasse, céréales (50 %), correcteur à 23 % de protéines (50 %), pour les veaux avant sevrage. Les croissances sont au rendez-vous avec des mâles qui prennent 1600 g/j à 210 jours.

Avec nos 240 mères limousines et tous nos animaux à l'engraissement, les économies se sont vite chiffrées, ainsi nous avons gagné près de 12 000 € sur les aliments la première année. En plus, nous n'avons rien perdu des performances de nos animaux à l'engraissement, car les mâles partent vers 12 mois à 345 Kg de carcasse en moyenne et les femelles vers 30 à 36 mois pour près de 420 Kg de carcasse.

Nous voulions une ration performante et économique, et nous l'avons, avec un conseil neutre en prime. »

Service Élevage Charente
05 45 84 09 28

Service Élevage Vienne
05 49 44 74 60

L'innovation au cœur des exploitations



Depuis plusieurs années, les Chambres d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire organisent des portes ouvertes sur des exploitations agricoles sous l'appellation « INNOV'ACTION », ceci afin de valoriser et transférer par l'échange entre agriculteurs des pratiques innovantes.

Sur la base de ces expériences, la majorité des Chambres d'agriculture de France a souhaité lancer durant le mois de juin 2014 des opérations du type « INNOV'ACTION » dans leurs départements.

INNOV'ACTION est devenu un label porté par les Chambres d'Agriculture pour identifier des journées portes ouvertes dédiées à l'innovation, autour de la double performance, l'agriculture écologiquement intensive (AEI) et l'agro-écologie et cela toutes filières confondues.

Pour la première fois, la Région Poitou-Charentes a décidé de participer à ce type d'évènement en proposant une vingtaine d'exploitations à visiter. L'objectif a été fixé à 2 000 visiteurs en Poitou-Charentes dans les 16 exploitations agricoles et sur les 3 sites des partenaires associés : l'INRA de Lusignan, les lycées agricoles de l'Oisellerie et de Barbezieux.

Ces exploitations agricoles sont sélectionnées sur les critères de l'innovation visant à améliorer la compétitivité économique tout en respectant les contraintes environnementales. Le programme des portes ouvertes couvrira tous les types de production et offrira des opportunités de visite dans toute la région. Sur le terrain, les Chambres d'agriculture assurent l'organisation de cette manifestation. Dans la Vienne les visites auront lieu les 10, 11, 12, 13 juin. 4 fermes sont sélectionnées. 2 en grandes cultures et 2 en élevage avec 4 thèmes différents. Le 1^{er} thème concerne les énergies renouvelables et l'amélioration des revenus. Le responsable, l'EARL LA GIRAUDIÈRE devient en 2010 la 1^{ère} exploitation raccordée à la SAS Agrisoleil 86 avec des panneaux posés sur ses bâtiments. L'un des bâtiments sert au stockage de la paille afin de disposer d'une paille de qualité et toujours sèche. Investir dans ce type d'installation a un double objectif : une partie de l'énergie produite sert à assurer l'autonomie de l'exploitation, l'excédent est revendu au réseau d'électricité.



Le 2^{ème} thème chez l'EARL DES CHENES VERTS concerne la réduction des intrants et des produits de désherbage. Il s'agit d'associer des légumineuses à la culture du colza avec une technique de non labour. Dans les groies, il y a souvent une très forte infestation de géraniums. Ne pas travailler le sol, laisser le mulch et la paille et venir ouvrir où l'on sème, diminue nettement la germination (moins de ravenelles et de sanves). Le 2^{ème} objectif est d'apporter de l'azote au sol.

L'économie se situe sur la diminution des produits de traitements puisque l'azote capté par les légumineuses profite au colza.

Le 3^{ème} thème concerne l'agriculture diversifiée et économe en eau. Ce système de production associe des grandes cultures classiques (blé, orge, tournesol) et la production de semences pour le maraichage, ainsi que certaines variétés de grandes cultures. L'agriculteur est un jeune installé qui a fait le choix de diversifier son exploitation afin d'assurer des revenus corrects. L'EARL Fontenaille produit plusieurs types de semences : blé tendre, blé dur, persil, betterave, échalion, oignon, fleurs, etc. , sous serre et en pleins champs. La production des semences est assurée en partie par le système d'irrigation et piloté par des sondes capacitatives de type Enviroscan.

Le dernier thème concerne un système de production alliant autonomie en aliment et économie d'énergie. Le GAEC du Chêne Le Roi est spécialisé dans l'élevage caprin pour la production laitière. La quantité et la qualité des fourrages constituent un élément majeur dans le système de production de l'exploitation et plus particulièrement la luzerne. Les deux gérants ont exploré des pistes d'innovation pour assurer une autonomie en aliment, peu coûteuse en énergie et génératrice de valeur ajoutée. Ils ont donc mis en place un système de séchage de luzerne sous grange. Cette technique de séchage permet de ne pas recourir à l'ensilage (enrubannage) et d'obtenir un fourrage de meilleure qualité. Par ailleurs, ils ont investi dans une presse de petite dimension pour produire de l'huile de colza et des tourteaux. Ce choix pertinent a un triple avantage : l'autonomie en aliment, éviter les achats de tourteaux et générer des revenus en livrant l'huile à la COOP.

Vos interlocuteurs du service élevage

Charente



Marina SALLE Chef de service
Tél : 05 49 44 74 14 - Port : 06 85 23 54 85
marina.salle@poitou-charentes.chambagri.fr
Basée à Angoulême



Julie RENARD Adjointe au Chef du service
Tél : 05 45 84 43 75 - Port : 06 21 21 82 98
julie.renard@charente.chambagri.fr
Basée à Confolens



Nathalie AUGAS Conseillère ovin
Tél : 05 45 84 09 28 - Port : 06 26 69 71 09
nathalie.augas@charente.chambagri.fr



Harmony BOUTIN Conseillère caprin
Tél : 05 45 84 09 28 - Port : 06 25 64 14 04
harmony.boutin@charente.chambagri.fr



Sylvie ENEE Conseillère bovin viande
Tél : 05 45 84 09 28 - Port : 06 24 30 15 24
sylvie.enee@charente.chambagri.fr



Jocelyne LATUS Assistante
Tél : 05 45 84 09 28
jocelyne.latus@poitou-charentes.chambagri.fr



Sabrina PEYRILLE Conseillère équin
Tél : 05 45 84 09 28 - Port : 06 21 21 83 03
sabrina.peyrille@charente.chambagri.fr



Sylvie VIGNAUD Assistante
Tél : 05 45 84 09 28
sylvie.vignaud@charente.chambagri.fr



Anne-Laure VEYSSET Conseillère bovin lait
Tél : 05 45 24 49 36 - Port : 06 25 64 54 55
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr



Vincent VIGNEAU Conseiller Bovin croissance
Tél : 05 45 24 49 22 - Port : 06 07 42 67 36
vincent.vigneau@charente.chambagri.fr

Coordonnées

Chambre d'Agriculture de la Vienne
Agropoleservice Elevage
2133 route de Chavigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR
Tél : 05 49 44 74 60

Chambre d'Agriculture de la Charente
ZE Ma Campagne - 66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tél : 05 45 24 49 49 - Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr - www.charente.chambagri.fr

Vienne



Stéphane BRISSON - Conseiller Bovin viande
Tél. 05 49 91 97 43 - 06 79 88 41 03
stephane.brisson@vienne.chambagri.fr



Béatrice Griffault - Conseillère ovine
Tél : 06 79 55 62 83
beatrice.griffault@vienne.chambagri.fr



Guillaume LAJUDIE - Conseiller Bovin viande
Tél. 05 49 91 97 49 - 07 86 48 37 82
guillaume.lajudie@vienne.chambagri.fr



Annie SOUCHAUD - Conseillère Ovin
Tél. 05 49 91 97 42 - 06 30 25 11 83
annie.souchaud@vienne.chambagri.fr



Agathe DELEPINE - Conseillère Fourrage
Tél. 05 49 85 87 84 - 07 61 97 32 99
agathe.delepine@vienne.chambagri.fr



Jean-Michel MOCHET - Conseiller bovin lait
Tél. 05 49 85 87 83 - 06 47 11 55 45
jean-michel.mochet@vienne.chambagri.fr



Hugues GEAY - Conseiller Bovin viande
Tél. 05 49 36 33 62 - 06 80 96 03 35
hugues.geay@vienne.chambagri.fr



Julia CHEMARIN - Conseillère caprin
Tél. 05 49 36 33 68 - 06 79 42 74 47
julia.chemarin@vienne.chambagri.fr



Adele MARSAULT - Conseillère bovin lait
Tél : 06 84 61 42 56
adele.marsault@vienne.chambagri.fr

Basés à Montmorillon

Basés à Bonneuil Mastours

Basés à Vivonne

Basés à Mignaloux

Basés à Confolens

Basés à Angoulême